

PROJET INNOVANT CARDIE

Année scolaire 2017-2018

Ce dossier est à retourner par courriel à la **Cellule Innovations Expérimentations**
et à la DSDEN au plus tard vendredi 19 mai 2017

ce.cardie@ac-montpellier.fr

Vous souhaitez vous engager dans une démarche d'innovation (cochez votre choix) :

EXPERIMENTATION avec dérogation rectorale et accompagnement par un conseiller CARDIE :

Dans le cadre du projet d'école ou d'établissement, l'équipe éducative rédige un projet dérogeant au cadre réglementaire (article L401-1 du code de l'éducation). Ce projet est alors une expérimentation et nécessite un accord rectoral ; il sera accompagné par l'inspecteur référent ou l'inspecteur de circonscription et un conseiller CARDIE.

INNOVATION avec accompagnement

L'équipe éducative construit un projet d'action innovante dans le cadre réglementaire et souhaite mener une réflexion sur ses pratiques en travaillant avec un conseiller CARDIE en relation avec l'inspecteur référent ou/et l'inspecteur de circonscription ou encore un service académique.

INNOVATION sans accompagnement

L'équipe éducative réalise une action innovante dans le cadre réglementaire et souhaite faire connaître ses pratiques au niveau académique et par l'intermédiaire de la base de données nationale Expérithèque et les dispositifs académiques de valorisation des actions (forum, sites, cahier de l'innovation, MAP'Educ)

Toutes les rubriques doivent être renseignées, la taille des rubriques peut être agrandie. Un dossier détaillé et explicite ne peut que favoriser la compréhension du projet proposé.

Intitulé du projet :

Apprendre à s'orienter tout au long de sa vie (Parcours Avenir)

Ecole et/ou Etablissement (nom, adresse, téléphone, mél) :

Lycée Gaston Darboux 7 rue Jules Raimu 3090 ONîmes 04 66 62 90 30

Chef d'établissement et/ou directeur de l'Ecole (nom prénom, mél, téléphone) :

Patricia George – patricia.george@ac-montpellier.fr

Inspecteur de circonscription ou inspecteur référent de l'établissement :

Mme Grandet

Composition de l'équipe projet (nom, prénom, fonction et éventuellement discipline enseignée) :

L'ensemble des enseignants volontaires, toutes disciplines et tous niveaux confondus, la MLDS, les CPE

Personne contact – Coordonnateur du projet (nom, prénom, téléphone, mél) :

Prévost Pascaline 06 15 13 86 70 pascaline.prevost@ac-montpellier.fr

Date de début de démarrage de l'action : 20/06/2017

Constat et analyse de départ (quel est le problème à l'origine de cette action ? son historique ?) :

Les élèves sont orientés par défaut. Le taux d'absentéisme est élevé, le décrochage en cours de formation est préoccupant (25% abandonnent entre 1^{ère} et 2^{ème} année).

Certains disposant d'un profil adapté, ont le « déclic » pour la formation grâce aux activités proposées par les enseignants et valident leur projet professionnel lors du premier stage durant lequel ils reprennent confiance en eux. Certains ayant du potentiel pourront envisager une poursuite d'études après le BAC.

Un tiers est loin du profil attendu et a peu de chance d'avoir le « déclic » pour la formation suivie. Il est donc nécessaire de trouver un véritable projet d'orientation et de se donner les chances de le faire aboutir par un dossier scolaire conforme et un ou des stages de réorientation réussis.

Trop d'élèves ne recherchent pas de stage et doivent récupérer des semaines pendant les vacances ce qui mobilise d'importantes ressources humaines inutilement consommées (des HSE pour rémunérer le suivi des stages qui seraient plus utiles en amont ou ailleurs).

Objectifs de l'action innovante ou de l'expérimentation (précisez les liens avec le projet d'école ou d'établissement) :

Au travers du Parcours Avenir,
acquérir une réelle compétence à s'orienter

Utiliser des situations de cours innovantes (Vidéos, MOOC, intervenants extérieurs...sorties scolaires..., création de diaporamas et cartes heuristiques...) pour :

Axe 1 : faire découvrir le monde économique et professionnel, la diversité des métiers et des formations,

Axe 2 : développer le sens de l'engagement et de l'initiative, notamment dans la recherche de stages,

Axe 3 : élaborer un projet d'orientation scolaire et professionnelle.

Utiliser Folios comme support du Parcours Avenir, outil de stockage et de communication de l'ensemble des activités liées à l'orientation. Cette plate-forme collaborative permet à chaque enseignant de contribuer par l'une ou l'autre activité proposée à l'élargissement du cadre de référence de l'élève, à l'exercice de son esprit critique. Cette plate-forme permet aussi à l'élève de centraliser toutes les informations utiles pour cheminer au travers de son parcours.

En seconde :

Etape 0 : courrier aux familles dans le dossier d'inscription

- pour présenter le Parcours Avenir et expliquer son intérêt

- expliquer la nécessité de rechercher des stages et l'impossibilité de s'absenter de stage

- l'impossibilité de récupérer des stages pendant les vacances sauf hospitalisation

Etape 1 : semaine d'accueil individualisé

permettant d'établir le profil de l'élève et de le mettre en confiance,

de lui expliquer le fonctionnement et les attentes de sa formation, l'objectif des stages

de s'approprier les règles de vie au lycée et en entreprise

de découvrir le fonctionnement de l'ENT et de Folios

de connaître toutes les formations du lycée.

Etape 2 : préparation du CV et de la lettre de motivation, stockés dans Folios

avec toutes les pièces numérisées du dossier administratif pour l'inscription au BEP et au BAC (photo, recensement, CNI...)

Utilisation du MOOC de l'ESSEC et autres supports pour apprendre à se connaître et définir ses qualités et aptitudes. Travailler tout particulièrement la maîtrise de la langue écrite (synthèse, orthographe).

Etape 3 : Recherche de stage

Chaque mercredi avec des objectifs annoncés avec les enseignants sur une fiche simplifiée tenue par l'élève regroupant la chronologie des démarches faites pour contrôle.

Temps fort 1 : tous les élèves ont leur CV, lettre de motivation stockées dans Folios avec photo pour Toussaint

Etape 4 : au retour de Toussaint (ou selon les sections, date appropriée à définir)

Bilan des stages formalisés par une convention,
récompense des élèves qui ont abouti à un stage effectif par une note de recherche incluse dans la moyenne.
prise en mains avec des objectifs obligatoires de recherche pour les élèves sans stage, à respecter, à l'aide d'une fiche de recherche à faire compléter par les professionnels rencontrés,
appel des parents pour renforcer la recherche,
contrôle pied à pied des démarches par le PP

Etape 5 : préparer le départ en 1^{ère} PFMP afin de comprendre les attentes des employeurs et les tâches correspondantes

Disposer des compétences de base, reprendre confiance en soi pour espérer découvrir une orientation finalement choisie,
Connaître les règles de savoir-vivre en entreprise,
Comprendre les travaux à réaliser durant le stage (rapport, fiche, fiches Cerise...) et les critères d'évaluation,
Comprendre que cette orientation ne peut pas me convenir et qu'il me faut réfléchir à un autre projet.
Analyser mes résultats scolaires en analysant les notes et appréciations de mon bulletin du trimestre 1

Temps fort 2 : le maximum d'élèves a trouvé son stage 1 mi-janvier

Etape 6 : retour de stage 1

Restituer les travaux demandés par les enseignants
Remercier les tuteurs de leur accueil,
Poser les bases éventuelles d'un autre stage dans le même lieu
Mutualiser les stages intéressants avec des camarades pour enrichir son parcours au travers d'une table ronde
Enrichir son CV et sa lettre de motivation
Démarrer la recherche du stage suivant, éventuellement en réorientation avec la MLDS si le stage permet d'identifier que le chemin n'est pas le bon.

Etape 7 : trouver son stage 2 avec l'expérience de la recherche du sage 1

Temps fort 3 : le maximum d'élèves a trouvé son stage 2 Pâques

Restituer les travaux demandés par les enseignants
Remercier les tuteurs de leur accueil,
Poser les bases éventuelles d'un autre stage dans le même lieu
Mutualiser les stages intéressants avec des camarades pour enrichir son parcours
Enrichir son CV et sa lettre de motivation
Mettre en place une procédure de réorientation avec la MLDS dans AFFELNET avec un dossier scolaire permettant une réussite

En première :

Etape 8 : rechercher son stage 3, dès la rentrée

Restituer les travaux demandés par les enseignants,
Remercier les tuteurs de leur accueil,
Poser les bases éventuelles d'un autre stage dans le même lieu,
Mutualiser les stages intéressants avec des camarades pour enrichir son parcours,
Enrichir son CV et sa lettre de motivation.

Etape 9 : faire le bilan de ses 2 premiers stages, son bilan personnel et découvrir les attentes en BTS

Comprendre la procédure APB

Préparer un bulletin scolaire favorable pour une orientation en BTS pour les élèves à potentiel
Intégrer le projet de M. Issam El Mezouar « Un réel accompagnement vers la poursuite d'études »

Commencer à examiner les possibilités d'insertion dans la vie active pour les plus fragiles
Découvrir l'alternance et le service civique

Temps fort 4 : le maximum d'élèves a trouvé son stage 3 Toussaint

Etape 10 : prendre en charge des tâches de plus en plus complexes, développer son expérience professionnelle

Tenter de négocier des tâches nouvelles avec son lieu de stage
Garder le contact avec ses tuteurs

Etape 11 : passer la certification intermédiaire pour consolider son parcours

Temps fort 5 : le maximum d'élèves a trouvé son stage 4 février

Etape 12 : consolider son parcours pour aborde la dernière ligne droite dans les meilleures conditions

Restituer les travaux demandés par les enseignants,
Remercier les tuteurs de leur accueil,
Poser les bases éventuelles d'un autre stage dans le même lieu,
Mutualiser les stages intéressants avec des camarades pour enrichir son parcours au travers d'une table ronde,
Enrichir son CV et sa lettre de motivation.

En terminale :

Etape 12 : en route vers la poursuite d'étude ou l'insertion professionnelle

Enrichir son CV et sa lettre de motivation.
démarrer la recherche du stage suivant dès la rentrée de terminale.
S'inscrire au BAC avant le départ en stage
Saisir ses souhaits de stage en immersion dans les BTS sur CAP

Temps fort 6 : le maximum d'élèves a trouvé son stage 5 Toussaint

Etape 13 : liaison post-bac avec le référent pour

Recevoir d'anciens élèves du lycée pour témoigner de leurs parcours (début janvier),
Visiter des lieux de formation et rencontrer des étudiants et professeurs du supérieur (fin janvier),
Saisir ses souhaits de stage en immersion dans les BTS sur CAP sup (fin janvier),
Se rendre au Salon Lycée Avenir (février),
S'inscrire sur APB (mars), comprendre le fonctionnement du CROUS et des bourses,
Consolider ses résultats scolaires pour augmenter ses chances d'admission dans Post-BAC.

Etape 14 : trouver son stage 6, consolider son projet, organiser ses vœux, rechercher un contrat d'alternance ou service civique.

Etape 15 : finaliser la préparation de l'examen au travers de la semaine de révision organisée par le lycée

Etape 16 : comprendre le fonctionnement du BTS, programme, épreuves... au travers d'un module post-bac organisé par le lycée après les épreuves du BAC.

Description du projet :

les disciplines et niveaux ou cycles concernés :

Toutes les disciplines en transversalité pour 3 ans
Sur tous les niveaux, 3ème, 2nde, première et terminale,
sur base du volontariat pour les actions fortes

le nombre d'élèves concernés : 36 maximum

l'organisation pédagogique et les modalités de mise en œuvre :

Fixée dans les emplois du temps au travers de l'AP,
ou au fil du temps au travers des enseignements,
ou à des temps forts (avant et après les stages, semaine école entreprise, mosaïque des métiers, salons...)

Appuyé par des professeurs principaux identifiés par la VS et la DDFTTP comme motivés par l'accompagnement

Dans le cas d'une expérimentation, objet de la dérogation demandée et durée envisagée (entre 1 et 5 ans) :

Evaluation du dispositif :

Quels sont les éléments qui vous permettront d'estimer que les objectifs sont atteints ? (précisez quelques indicateurs mesurables) :

Nombre d'élèves sans stage par classe pour chaque période sur 3 ans
nombre de semaines d'absences à rattraper par classe pour chaque période sur 3 ans
nombre d'élèves suivis par la MLDS
% de réussite au BEP MSA juillet 2019
% de réussite au BAC Nombre d'admission post-bac abouties juillet 2020

Nombre de contrats d'alternance, service civique ou emplois en cours de négociation en juin 2020

Suivi des élèves 2 ans après leur départ du lycée

Quelles sont les modalités d'évaluation interne du dispositif que vous avez retenues :

Les indicateurs sont objectifs.

Les ressentis élèves et enseignants feront l'objet d'une réflexion individuelle et collective traduite sous forme de questionnaires et d'un bilan écrit reprenant les résultats. (enquête climat scolaire prévue à la rentrée 2017)

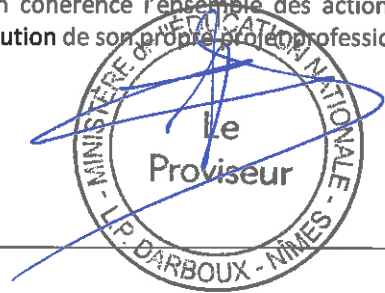
Une expérimentation de saisie des compétences par étape dans l'ENT permettra à l'élève de garder la trace de son chemin.

Avis et signature du chef d'établissement ou de l'inspecteur de circonscription :

Avis favorable. Projet en tout point conforme à notre Parcours Avenir. Met en cohérence l'ensemble des actions, créé une dynamique d'accompagnement des élèves vers la connaissance de soi et la constitution de son propre projet professionnel ;

Dans le cas d'une expérimentation, décision du conseil d'administration du ...

Avis de l'inspecteur référent :
(pièce jointe éventuellement)



Avis et signature du DASEN :

Avis de la commission académique CARDIE du 13 juin 2017 :

Avis du recteur (pour l'expérimentation) :

NOTICE EXPLICATIVE sur l'appel à projet innovant pour la rentrée scolaire 2017 2018- Académie de Montpellier

Le dépôt des dossiers :

Le dossier à remplir est joint au courrier de Mme Le Recteur vous le trouverez également en téléchargement à l'adresse :

<http://www.ac-montpellier.fr/pid32220/innovation-experimentation.html>

Il doit être renvoyé à la CARDIE (ce.cardie@ac-montpellier.fr) et au DASEN, sous forme électronique avant le **Vendredi 19 mai 2017** et après avis et signature du chef d'établissement ou de l'IEN et de l'inspecteur référent pour les EPLE.

L'examen des dossiers de projet innovant

Les dossiers de demande seront étudiés par le comité de pilotage académique CARDIE afin de valider leur caractère dérogatoire (pour les expérimentations) et de proposer les modalités d'accompagnement. Les projets labellisés « expérimentation » seront présentés à Mme Le Recteur pour accord de dérogation.

Dans tous les cas, une réponse personnalisée sera rédigée à l'attention du chef d'établissement pour le 2nd degré et de l'IEN de circonscription pour le 1^{er} degré. Cette réponse précisera les modalités d'accompagnement, les personnes en responsabilité de cet accompagnement (conseiller en développement CARDIE, inspecteur, personnels des services du rectorat) et le cas échéant, les remarques et conditions associées à l'accompagnement.

Les modalités de suivi et d'accompagnement des équipes innovantes :

Le développement du projet innovant déposé par une équipe dans le cadre des innovations pédagogiques relève de l'investissement de cette équipe. La CARDIE les inspecteurs et les autres services du rectorat se mobilisent pour en faciliter l'exécution et en valoriser les productions.

L'accompagnement par les conseillers en développement CARDIE :

En début d'année, le conseiller en développement CARDIE convient des objectifs et des modalités d'accompagnement avec l'équipe : calendrier des rencontres (quatre rencontres annuelles), rédaction d'un résumé du projet pour la brochure annuelle « Cahier de l'innovation », réalisation d'un poster en vue de la participation de l'équipe au forum de l'innovation et mise en forme d'une fiche Expérithèque¹.

Au-delà de ces réalisations, le conseiller en développement CARDIE propose à l'équipe innovante de s'inscrire dans une démarche collective de réflexivité et d'auto évaluation de son projet. De simples questions comme « est-ce que ça marche ? » et « comment ça marche ? » vont permettre à l'équipe de s'interroger sur le dispositif mis en œuvre et les formes de sa communication.

Le conseiller CARDIE contribue également à la mise en cohérence avec les autres actions innovantes développées au niveau académique et au transfert d'expériences accumulées dans le réseau national des CARDIE (via Educ²).

L'accompagnement CARDIE consiste donc en une aide pour l'analyse de pratique, la mise en forme des productions ainsi qu'un projet de communication. Ce faisant, l'équipe s'inscrit dans une démarche de développement professionnel utile à l'action innovante mais qui peut aussi rejaillir sur le fonctionnement de l'école de l'établissement et favoriser la diffusion et de l'action pour son appropriation par autrui.

Après service fait, la collaboration avec la CARDIE donnera lieu au paiement d'une ¼ d'IMP et de 10 HSE pour l'équipe accompagnée (conditions susceptibles d'évoluer selon bilan académique).

L'accompagnement par les Inspecteurs :

Au titre du suivi pédagogique par l'inspection, les projets des équipes en écoles, collèges ou lycées sont suivis par les inspecteurs : inspecteurs référents ou inspecteur d'une spécialité pour le 2nd degré et inspecteurs de circonscription dans le 1^{er} degré. A ce titre, les projets innovants sont également suivis par l'inspection. Pour cela, tous les dossiers de projet innovant doivent bénéficier d'un avis de l'inspection avant dépôt ; de même, après avis du comité académique, la réponse de la CARDIE est systématiquement adressée à l'inspecteur.

Les équipes à qui un conseiller en développement a été attribué, sont accompagnées conjointement par le conseiller en développement et l'inspecteur, et éventuellement les services académiques concernés.

Les modalités de l'accompagnement par les inspecteurs relèvent de leurs prérogatives ; en relation avec leurs missions d'inspecteur et dans le cadre du projet d'école, de réseau ou d'établissement, ils aideront les équipes à

- clarifier les objectifs du projet innovant et réfléchir aux modalités de sa mise en œuvre ;
- à rédiger le résumé de l'action en vue de la brochure « Cahier de l'innovation », à réaliser le poster en vue du forum de l'innovation et à mettre en forme la fiche Expérithèque.

¹ lien vers expérithèque : <http://eduscol.education.fr/experttheque/carte.php>

² lien vers Via Educ : <http://www.viaeduc.fr/login>